

Monsieur Etienne GUYOT
Préfet de Région
Préfecture
1 place Saint-Etienne
31000 TOULOUSE

Aussillon, le 11 janvier 2021

Monsieur le Préfet,

Les effets attendus de la future liaison autoroutière entre le bassin de Castres-Mazamet et Toulouse sont nombreux, notamment en matière d'aménagement du territoire et de développement économique du bassin de vie et d'emploi qui représente près de 50 000 emplois et 132 000 habitants.

Ce projet autoroutier répond à une dynamique locale qui met en œuvre une stratégie active pour relever les défis économiques. En se positionnant sur des pôles de compétences majeurs et d'avenir, le bassin de Castres-Mazamet développe des activités de pointe.

Avec ce projet l'attractivité du sud du Tarn s'en trouvera renforcée et cette liaison autoroutière confortera donc notre bassin qui pourra ainsi prendre pleinement sa place dans le réseau des villes moyennes autour de Toulouse en tant que pôle d'équilibre de cette métropole.

Ainsi donc, sur la base de diagnostics et d'orientations partagés, l'Etat comme les collectivités locales œuvrent pour un développement territorial maîtrisé et pleinement exploité visant à irriguer l'ensemble des territoires du sud du Tarn.

C'est pourquoi l'Etat et la Région, avec l'appui de tous les partenaires locaux, ont inscrit l'aménagement de la liaison entre Castres et Mazamet dans le PDMI de 2009, puis dans le Contrat de Plan Etat-Région de 2015 et devrait l'être dans celui à venir 2021-2027.

La réalisation de la déviation de Saint-Alby/Aussillon, 11 ans après l'inauguration de la première section en 2009, à 2X1 voie sur 3,1 km pour 9 M€ figure ainsi comme une priorité identifiée par l'État et c'est à ce titre qu'il conduit actuellement les études nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ce contournement, attendu depuis l'arrêté préfectoral de 2004 le déclarant d'utilité publique, confortera l'épine dorsale de l'agglomération de Castres-Mazamet et diminuera de façon drastique les risques sanitaires encourus par la population et liés à la toxicité de la pollution générée par le fort trafic routier (+ de 10 000 véhicules jour dont 10% de poids lourds) empruntant le boulevard du Thoré. C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui pour que vous puissiez nous confirmer la réalisation de cette déviation à brève échéance.

.../...

De même, nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez - nous - proposer dès à présent des rencontres avec les services de l'Etat pour aborder les études réalisées et les financements à opérer pour la mise en œuvre du projet de sécurisation de la RN 112 entre Labruguière et Aussillon.

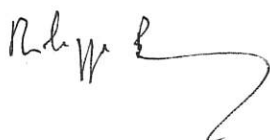
Enfin, et en regard du trafic attendu (et déjà important) sur cette liaison routière, il apparaît indispensable de faire preuve d'anticipation et de commencer à étudier l'aménagement du carrefour des Bausses à Mazamet. Nous sollicitons l'Etat sur ce projet, en particulier sur les possibilités de cofinancements des études nécessaires à réaliser pour l'aménagement de ce carrefour.

En vous remerciant bien sincèrement pour l'intérêt que vous porterez à ces sollicitations,

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre plus parfaite considération.

Monsieur Philippe BONNECARRERE



Sénateur du Tarn

P/o Monsieur Philippe FOLLIOU



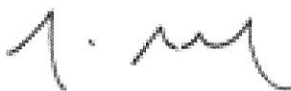
Sénateur du Tarn

Monsieur Jean TERLIER



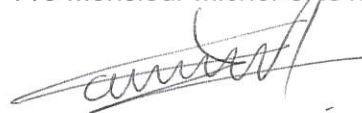
Député du Tarn

Monsieur Pascal BUGIS



Président Communauté Agglomération
de Castres Mazamet

P/o Monsieur Michel CASTAN



Président Communauté de Communes
Thoré - Montagne Noire

Monsieur Yohan ZIEGLER



Maire de Caucalières

Monsieur Christophe MOUNIE

Maire de Payrin-Augmontel



Monsieur Christian CARAYOL P/o



Maire de Pont de Larn

Monsieur Olivier FABRE



Maire de Mazamet

Monsieur Fabrice CABRAL



Maire d'Aussillon

Monsieur Alexis MOURET



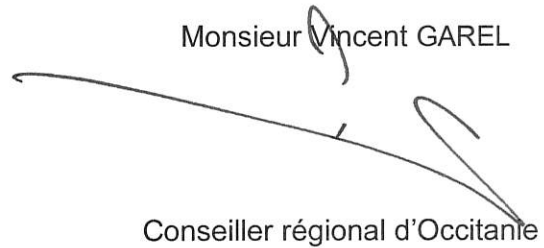
Maire de Saint Amans Soult

Monsieur David CUCULLIERES



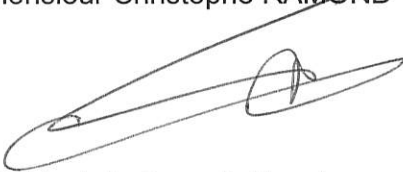
Maire de Labruguière

Monsieur Vincent GAREL



Conseiller régional d'Occitanie

Monsieur Christophe RAMOND



Président du Conseil départemental

Madame Florence ESTRABAUD



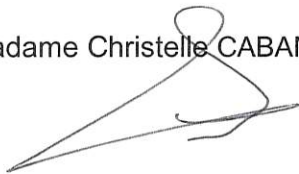
Conseillère départementale
du Tarn

Monsieur Daniel VIAELLE



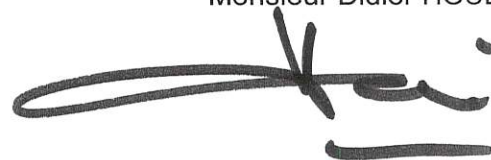
Vice-Président
Conseil départemental du Tarn

Madame Christelle CABANIS



Conseillère départementale
du Tarn

Monsieur Didier HOULES



Vice-Président
Conseil départemental du Tarn

PJ :

- Courrier de Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil départemental du Tarn, du 4 décembre 2020,
- Courrier de Monsieur Vincent GAREL, Maire d'Aiguefonde, Conseiller régional d'Occitanie, du 17 novembre 2020.

Copie à :

- Monsieur le Directeur de la DREAL,
- Monsieur le Directeur de la DIRSO,
- Madame la Préfète du Tarn,
- Monsieur le Sous-Préfet de Castres,
- Monsieur le Président du Conseil départemental du Tarn,
- Madame la Présidente de la Région Occitanie.